

# Perspectives

N°23/262 – 10 octobre 2023

## FRANCE – Le pays au top niveau à l'international en termes de « PIB ressenti »

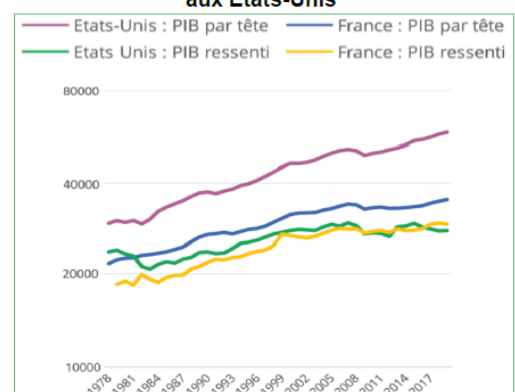
Des travaux de recherche sont menés à l'Insee afin de trouver un indicateur de bien-être monétaire alternatif, « meilleur » que la mesure du produit intérieur brut (PIB). Le PIB est en effet un indicateur très imparfait pour de nombreuses raisons, trop éloigné du bien-être ressenti. L'indicateur proposé, le « PIB ressenti »<sup>1</sup>, classe la France devant les États-Unis ainsi que l'Allemagne. Outre la dimension monétaire, l'indicateur pourrait par la suite être complété par des éléments de bien-être non monétaire.

La mesure traditionnelle du bien-être monétaire, celle du PIB, souffre de plusieurs lacunes. Tout d'abord, une hausse du PIB n'a pas les mêmes implications en fonction de l'évolution de la population (celle-ci pouvant simplement résulter d'une progression de la population). À ce titre, la mesure du PIB par habitant lui est préférée. Cependant, même en utilisant le PIB par habitant, une majorité de la population peut voir ses revenus diminuer alors même que le PIB augmente, la mesure usuelle de la croissance accordant de *facto* plus de poids aux ménages les plus aisés. Enfin, une hausse du revenu ne contribue pas au bien-être de la même manière pour tous. La fameuse notion d'« utilité marginale décroissante » du revenu, chère aux économistes, implique en effet qu'une même hausse du revenu améliore moins la vie d'un individu en haut de l'échelle des revenus que celle d'un individu en bas de l'échelle des revenus. Cette thèse est bien corroborée par les données empiriques, comme celles de l'enquête de l'Insee sur les statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) des ménages, où une question porte sur leur satisfaction dans la vie qu'ils mènent.

Les travaux de recherche de l'Insee aboutissent à la proposition d'un indicateur alternatif, le « PIB ressenti » – par analogie avec la « température ressentie » en météorologie – qui mesure la contribution moyenne des revenus à la satisfaction dans la vie, en équivalent monétaire. Fondé sur les enquêtes subjectives de bien-être et le revenu disponible des ménages, c'est ainsi le revenu qui procurerait à un individu un score de satisfaction dans la vie égal au score de satisfaction moyen prévalant au niveau national.

L'utilisation de cet indicateur plutôt que du PIB a plusieurs implications. En premier lieu, les crises économiques dureraient de l'ordre d'une décennie, contre une ou deux années avec la mesure du PIB. Ainsi en 2019, la France retrouvait péniblement le niveau du PIB ressenti précédant le ralentissement de 2008, soit après onze années, les États-Unis, l'Espagne, l'Italie et la Grèce n'ayant pour leur part toujours pas retrouvé ce niveau en 2019. Les évolutions du PIB ressenti sur très longue période sont par ailleurs différentes de celles du PIB. Alors que le PIB triplait aux États-Unis entre 1980 et 2019, le PIB ressenti y a quasiment stagné, permettant à l'Europe, dont les deux indicateurs évoluaient plus en ligne, de rattraper son retard. Les chiffres pour 2019 montrent que la

PIB par tête et PIB ressenti en France et aux États-Unis



Derniers points : 2019 - Source : Germain (2023)

<sup>1</sup> Voir l'article du Blog de l'Insee « Regarder la croissance sous l'angle du PIB ressenti rebat les hiérarchies économiques internationales » (septembre 2023) et l'article paru dans *Économie et Statistique* « Au-delà du PIB : une évaluation de la croissance du bien-être monétaire dans 14 pays européens et aux États-Unis » (juillet 2023), par J.-M. Germain.

France, la Finlande, la Belgique et la Suède ont ainsi dépassé le niveau de bien-être monétaire américain, l'Allemagne se situant en-deçà.

La construction du PIB ressenti s'est limitée à la mesure du bien-être monétaire, c'est-à-dire à la satisfaction tirée de leurs revenus par les individus. Toutefois, la notion de bien-être recouvre d'autres dimensions, comme la santé, l'éducation, les loisirs ou la distribution des revenus. Ces dimensions non-monétaires pourraient venir compléter la mesure existante de bien-être monétaire à l'avenir, mais se pose la problématique de la disponibilité des données sur longue période pour un grand panel de pays. Le nouveau cadre de normes internationales en matière de comptes nationaux, prévu pour 2025, pourrait y contribuer.

**✓ Notre opinion** – *Le « PIB ressenti » tel que construit par l'Insee a le mérite d'être un indicateur synthétique qui permet une meilleure approche du bien-être monétaire, plus proche du ressenti des individus. Il pourrait contribuer à améliorer la mesure du développement économique, jusque-là appréhendé à l'aune de la croissance du PIB ou du PIB par habitant. La Commission de Stiglitz-Sen-Fitoussi de 2009 préconisait toutefois, outre une meilleure mesure du bien-être présent, l'intégration de l'évaluation de sa soutenabilité. Il s'agit là d'un enjeu puissant, notamment au regard de la nécessaire transition écologique.*

Article publié le 6 octobre 2023 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
06/10/2023	<u>Monde – Scénario macro-économique 2023-2024 : un équilibre délicat</u>	Monde
06/10/2023	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
05/10/2023	<u>France : une réduction du déficit peu ambitieuse basée sur des hypothèses optimistes</u>	France
05/10/2023	<u>Kenya – Un pays aux besoins élevés de financement extérieur</u>	Kenya
04/10/2023	<u>Malaisie – Saisir les opportunités de la recomposition des chaînes de valeur</u>	Asie
04/10/2023	<u>Fintech Outlook – 9 premiers mois de l'année 2023 : La longue marche !</u>	Fintech
29/09/2023	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
28/09/2023	<u>Chine : la grande relance n'aura pas lieu</u>	Asie
27/09/2023	<u>Parole de banques centrales – La BoE décide de faire une pause sur fond de forte baisse surprise de l'inflation</u>	Royaume-Uni
26/09/2023	<u>France – Une hausse de l'inflation en août largement dictée par les prix de l'énergie</u>	France
22/09/2023	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
21/09/2023	<u>Italie – Chronique de la vie politique : « un budget complexe »</u>	Europe
20/09/2023	<u>Europe centrale : une année morose, avant une reprise poussive</u>	Europe
18/09/2023	<u>Parole de banques centrales – BCE : le débat se déplace du niveau à la durée</u>	Zone euro
15/09/2023	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
13/09/2023	<u>Zone euro – Une rentrée tout en faiblesse</u>	Zone euro
12/09/2023	<u>Italie – Immobilier résidentiel : 2023, la fin d'un cycle</u>	Italie, Immobilier
08/09/2023	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
21/08/2023	<u>Microtransaction, l'incontestable champion des jeux vidéo</u>	Microtransactions, Jeux vidéo
31/07/2023	<u>Immobilier non résidentiel en France – Baisse des valeurs vénales des bureaux prime à Paris. Quelles conséquences pour les banques ?</u>	Immobilier, France
28/07/2023	<u>France – Conjoncture – Flash PIB : la croissance surprend à la hausse au T2 2023</u>	France

**Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques**

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication** : Isabelle Job-Bazille

**Rédacteur en chef** : Armelle Sarda

**Documentation** : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : DataLab ECO

**Secrétariat de rédaction** : Véronique Champion

Contact: [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

**Internet** : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

**iPad** : application **Études ECO** disponible sur App store

**Android** : application **Études ECO** disponible sur Google Play

*Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.*